

NOUVELLES

LISLOISES



Votre journal d'informations municipales

N°51 - Septembre-décembre 2026

FINANCES COMMUNALES

« Préserver l'avenir de L'Isle-Jourdain »

Un plan de redressement financier sur 3 ans (2026-2028)

Une démarche de responsabilité
au service des Lisloises et des Lislois

2026 → 2028

ZOOM
DOSSIER
AUDIT FINANCIER
P.4 > 7

PROJET DU
NOUVEL
EHPAD
P. 9

RENTRÉE
SCOLAIRE
2026
P. 12

MUTUELLE
SANTÉ
COMMUNALE
P. 15

STOP AUX
DÉPÔTS
SAUVAGES
P. 19

03 Édito du Maire

04 > 07 Le dossier

- Plan de redressement financier



08 En bref

- Horaires des services municipaux



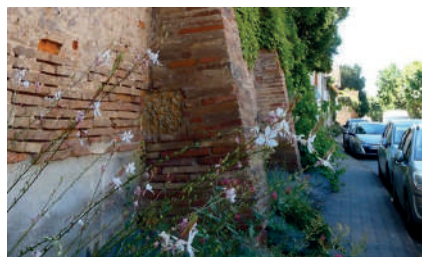
- Maison funéraire
- Résultat de la consultation sur le nom du journal communal
- Éclipse solaire

09 > 10 Infos municipales

- EHPAD
- Présidentielle 2027

11 Mémoire locale

- Remparts et fossés de la ville



12 > 14 Éducation-jeunesse

- Rentrée scolaire
- Nouvelle directrice de l'école Paul Bert
- Olympiades des écoles



- CMJ
- Portail famille
- Ville amie des enfants

15 Social

- Complémentaire santé communale
- Canicules

16 Sécurité

- Prolifération des chats



17 Service des eaux

- Déchets jetés dans les toilettes

18 Urbanisme

- Autorisations pour les travaux

19 Travaux

- Dépôts sauvages
- Nouveau sol à la halle des sports

20 Culture

- Agenda culturel

21 Vie économique

- Les scènes ouvertes du marché

22 > 23 Associations

- Service Vie associative
- Le Grand banquet



- Bal des pompiers

24 > 25 Sport

- Ski Club Lislois
- Clochette Lisloise
- Wake n'Gers



26 > 27 Agenda

28 > 29 Expression des groupes politiques

30 La recette du chef

- Bûche de Noël aux deux chocolats

31 État civil

Nouvelles Lisloises

Magazine édité par la Ville de L'Isle-Jourdain - Consultable sur www.mairie-islejourdain.fr - Mairie de L'Isle-Jourdain - Place de l'Hôtel de Ville - 32600 L'ISLE-JOURDAIN - Tél. : 05 62 07 32 50 - **Directeur de publication** : Éric BIZARD - **Responsable de la publication** : Frédéric MARCHAL - **Conception et réalisation** : Service communication - **Crédits photos** : Élus, associations, services municipaux, 123RF, Freepik - **Impression** : imprimerie BCR, Gimont **Tirage** : 5 000 exemplaires. Sur papier issu de forêts gérées de façon responsable et de sources contrôlées - **Date du dépôt légal** : à parution. La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation. **Site internet** : www.mairie-islejourdain.fr - **Réseaux sociaux** : Facebook « Ville de L'Isle-Jourdain »





Affronter la réalité avec courage et détermination

Depuis notre élection, nous avons fait le choix de **regarder la situation de notre commune avec lucidité, transparence et sens des responsabilités**. Gouverner, c'est d'abord connaître précisément la réalité afin de prendre les bonnes décisions pour l'avenir.

La première étape a ainsi été la **réalisation d'un audit financier indépendant**. Cette démarche s'est révélée indispensable, comme l'a confirmé le courrier du préfet du Gers demandant à la commune de **mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires au rétablissement durable de ses équilibres financiers**.

Notre ville est aujourd'hui **placée sous alerte par la Direction départementale des finances publiques**, ce qui impose **rigueur, vigilance et détermination**. Concrètement, il nous faut **dégager près d'un million d'euros de marges de manœuvre**, principalement grâce à des économies réalisées sur un budget de fonctionnement de 12 millions d'euros.

Cette situation résulte de choix et d'évolutions qui se sont construits au fil des années, auxquels s'ajoute la **baisse des dotations de l'État à compter de 2026**. La municipalité actuelle doit désormais faire face à cette situation avec responsabilité. Notre devoir est clair : **restaurer les capacités d'action de la commune tout en continuant à préparer l'avenir, sans augmenter le taux de la taxe foncière, déjà très élevé**.

Malgré ces contraintes budgétaires, de nombreux dossiers ont été ouverts ou relancés :

- La **mise en place d'une mutuelle communale** pour améliorer l'accès aux soins ;
- Les négociations pour la **construction d'un nouvel EHPAD** et d'une résidence autonomie, afin de mieux accompagner nos aînés ;
- Le lancement du projet d'**extension et de modernisation de la station de traitement des eaux usées**, pour un montant de près de 6 millions d'euros. Cet investissement est indispensable au regard de l'évolution démographique de notre territoire ;
- Le démarrage du processus de **labellisation « Ville amie des enfants »** pour L'Isle-Jourdain ;

- La **création d'un Conseil municipal des jeunes**, associant les enfants et les lycéens à la vie de la cité ;
- L'élaboration d'un **projet d'arborisation des espaces publics**, en concertation avec les entreprises et les partenaires locaux ;
- Le **renforcement des relations avec le tissu associatif**, véritable richesse de notre commune ;
- La préparation du dossier de **modification du PLUi-H**, sans remise en cause des zonages existants ;
- La mise en place progressive d'un **dispositif d'éclairage intelligent** ;
- L'étude d'une première étape de **déploiement de la vidéoprotection** ;
- La **création d'une scène ouverte sur le marché** du samedi, pour soutenir la culture et l'animation locale ;
- La préparation d'actions en faveur de la **démocratie participative**.

Dans ce contexte exigeant, il nous faut **faire preuve d'imagination et de créativité**, mais aussi repenser certaines organisations. **Chaque euro dépensé doit être utile, chaque projet doit répondre à un besoin réel et contribuer à renforcer le lien entre les habitants**.

Les défis sont considérables, mais ils ne doivent jamais nous faire perdre de vue l'essentiel : **préparer l'avenir de notre ville, préserver sa qualité de vie et transmettre aux générations futures une commune solide, dynamique et attractive**.

Les Lisloises et les Lislois ont toujours su faire preuve de courage et de solidarité. C'est ensemble, dans un esprit de responsabilité et de confiance, que nous relèverons ces défis.

Parce qu'au bout du chemin, il doit toujours y avoir l'espoir. L'espoir d'un avenir maîtrisé, l'espoir d'une commune rassemblée et l'espoir d'un nouveau souffle pour L'Isle-Jourdain.

*Eric BIZARD,
Maire de L'Isle-Jourdain*

Un plan de redressement financier indispensable pour préserver l'avenir

Pourquoi agir ? Parce qu'il y a urgence. Ce n'est pas une option mais une nécessité.

Face à une situation financière dégradée, la Ville de L'Isle-Jourdain engage un plan de redressement pour assainir ses comptes, préserver son service public et continuer à préparer l'avenir. Éviter que demain les décisions ne nous soient imposées.

ANTICIPER

ASSAINIR

INVESTIR

TRANSMETTRE

**17 M €
de dette**

Audit⁽¹⁾ présenté
le 30 juin 2026



⁽¹⁾ Audit financier réalisé par un cabinet extérieur, conformément aux engagements.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

- 320 000 €
fonds de roulement



Une absence de trésorerie pour assurer les dépenses courantes

+ 27 %
dépenses de fonctionnement



Des charges en forte hausse sur les 6 dernières années

1 700 € /
habitant
dette



Deux fois supérieure aux communes comparables (804 € / hab.)

Une situation qui s'est fortement dégradée

Ces dernières années, l'augmentation des dépenses de fonctionnement et la consommation des réserves ont fragilisé l'équilibre financier de la commune. Le fonds de roulement, qui permettait d'absorber les aléas, est désormais négatif.

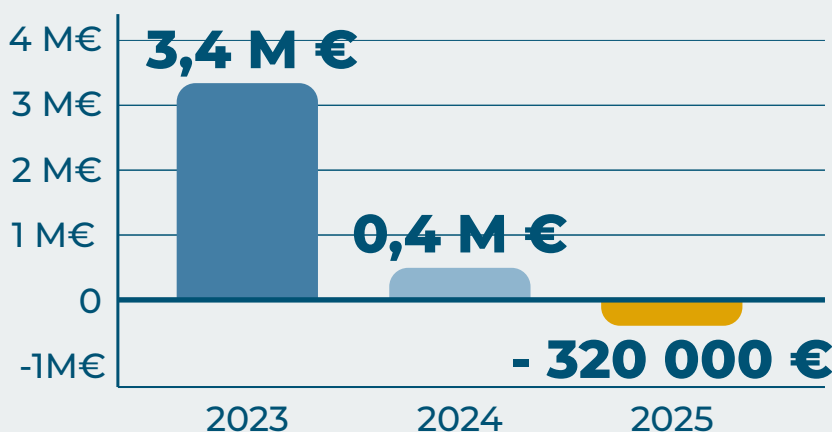
Des ressources en baisse

Dès 2027, la baisse des dotations de l'État dépassera 1 million d'euros. Le préfet du Gers a confirmé la nécessité d'améliorer l'autofinancement de la commune, placée désormais sous alerte par la DGFIP (Direction générale des Finances publiques).

Un nécessaire changement de trajectoire

Le plan de redressement vise à rétablir des marges de manœuvre durables, sans remettre en cause les services essentiels aux habitants, les conditions de travail et les évolutions de carrière des agents communaux.

Fonds de roulement : une chute entre 2023 et 2025



En deux ans, le fonds de roulement est passé de **+ 3,4 M €** à **- 320 000 €**, soit une dégradation de plus de 3,7 M €.

4 priorités pour retrouver des finances saines

DES ACTIONS
CONCRÈTES
POUR
UNE VILLE
DURABLE

01

Réduire les dépenses

1 million d'euros d'économies par an d'ici à la fin de 2027



Une gestion plus sobre et plus efficace pour préserver nos capacités d'action sans dégrader la qualité des services aux habitants.



02

Maîtriser les investissements

1 million d'euros en moyenne par an jusqu'en 2028⁽²⁾

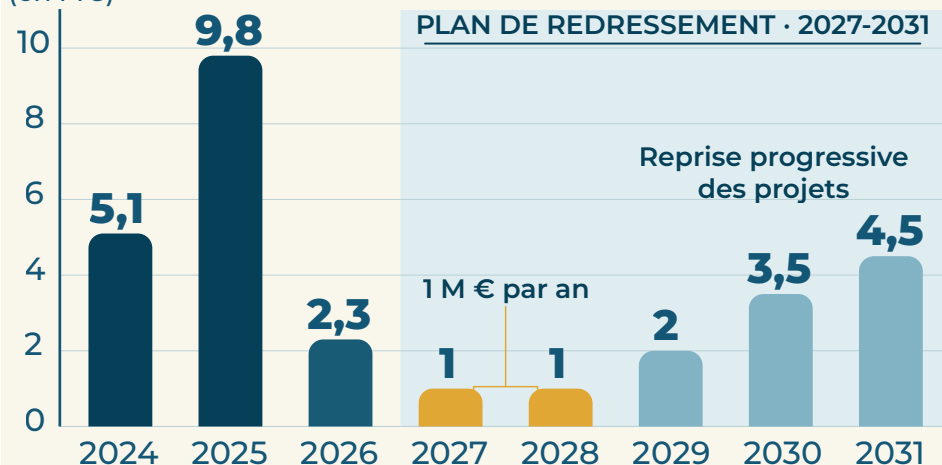


Prioriser, lisser et mieux planifier les investissements pour tenir compte de nos capacités financières et des besoins du territoire.

⁽²⁾ Hors investissements déjà engagés (ex : Collégiale)

Une trajectoire d'investissement maîtrisée

(en M€)



Après le pic de 2025, un effort concentré en 2027 et 2028 avant une reprise progressive des projets en 2029.

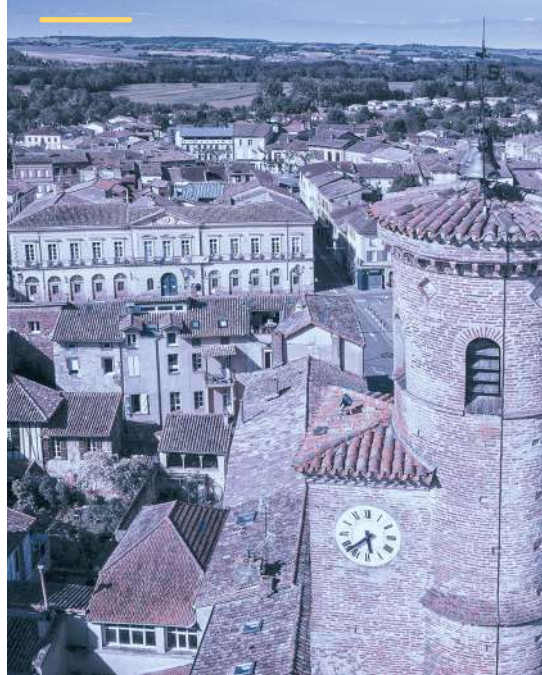
03

Rechercher les subventions



Mobiliser toutes les opportunités de financement auprès de l'État, de la Région, du Département et de l'Europe pour soutenir nos projets, alléger la charge pour la commune et limiter les emprunts.

ENSEMBLE
POUR UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE
DEMAIN



04

Renégocier la dette



Engager avec nos partenaires financiers une renégociation des conditions de la dette pour retrouver des marges de manœuvre financières

**Agir
aujourd'hui
pour rester
maîtres de
notre destin**

**Consultez l'audit complet
sur le site de la Ville**



Une
information
transparente
pour des choix
éclairés

En bref

Nouveaux horaires d'accueil des services municipaux

Depuis le **21 septembre 2026**, les horaires d'accueil des services municipaux ont évolué afin de **mieux répondre aux besoins des administrés** et d'**améliorer la qualité du service public**.

Le nouveau dispositif permet notamment :

- une **journée d'ouverture en continu** le lundi, avec un **accueil maintenu entre 12 h et 14 h** ;
- un **allongement de l'accueil jusqu'à 18 h 30** deux jours par semaine, les mardis et jeudis.

Le **volume global d'heures d'ouverture reste comparable** : il est simplement réparti différemment au cours de la semaine afin de proposer des plages d'accueil plus adaptées.

- **Lundi** : 8 h - 17 h 30
- **Mardi** : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h 30
- **Mercredi** : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
- **Jeudi** : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h 30
- **Vendredi** : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
- **Samedi** : 9 h - 12 h (premier samedi du mois)

À noter : le dépôt des dossiers et le retrait des titres d'identité se font uniquement **sur rendez-vous**. Pour les **dossiers d'urbanisme**, la prise de **rendez-vous** est également recommandée afin de faciliter l'accueil et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches.

Maison funéraire : une nouvelle gestion

Depuis le **1^{er} septembre 2026**, les pompes funèbres **Sanchez** assurent la gestion de la **maison funéraire de L'Isle-Jourdain** dans le cadre d'une délégation de service public.

Des **travaux de modernisation** intérieure ont débuté le **2 septembre** afin d'améliorer les conditions d'accueil. La maison funéraire reste ouverte pendant toute la durée du chantier.

Renseignements :

Pompes funèbres Sanchez
Rue de la Madeleine - 32600 L'Isle-Jourdain
06 48 22 38 20

« Nouvelles Lisloises » : votre choix est fait !

Vous avez été **351 habitants** à participer à la consultation proposée dans le dernier numéro afin de choisir le nouveau nom du journal communal.

Avec **162 voix (46,2 %)**, c'est finalement le nom « **Nouvelles Lisloises** », nom actuel du journal, qui arrive en tête et est donc conservé.

Les autres propositions recueillent :

- **Au cœur de L'Isle** : 117 voix (33,3 %)
- **Le Mag Lislois** : 41 voix (11,7 %)
- **Regards sur L'Isle** : 31 voix (8,8 %)

Merci à toutes et à tous pour votre participation !

Votre mobilisation témoigne de votre intérêt pour le journal communal et **contribue à faire vivre ce rendez-vous d'information au cœur de la vie lisloise**.



Une éclipse solaire exceptionnelle au-dessus de L'Isle-Jourdain

Le 12 août dernier, les habitants de L'Isle-Jourdain ont pu assister à un **spectacle céleste exceptionnel** : une éclipse solaire au cours de laquelle **près de 98 % du Soleil était occulté** depuis notre commune.

Merci à M. Marchal, élu municipal, pour cette magnifique photographie, réalisée à partir de la **superposition de 16 clichés** pris au fil de l'éclipse. Un travail minutieux qui permet de retracer toute la progression de ce phénomène astronomique remarquable.

EHPAD :

Un dossier toujours prioritaire pour notre commune

La reconstruction de l'EHPAD demeure une priorité absolue pour notre majorité municipale. Depuis notre élection, nous avons fait de ce projet un engagement majeur, avec une ambition claire : permettre à nos aînés de bénéficier d'un établissement moderne, adapté et digne, tout en offrant au personnel de meilleures conditions de travail.

Depuis le début de notre mandat, nous avons multiplié les rencontres et les démarches auprès de la direction de l'EHPAD, de l'ARS, du Conseil départemental, des représentants syndicaux et du comité de soutien. Notre objectif a toujours été le même : faire avancer concrètement le projet et défendre sa réalisation auprès de l'ensemble des partenaires concernés.

La commune entend également prendre toute sa part et assumer ses responsabilités. Nous avons ainsi décidé de **céder à l'EHPAD, pour un montant symbolique, le terrain destiné à accueillir le futur établissement**. Cet effort financier majeur, de plus d'un million d'euros pour la commune, doit permettre de réduire le coût global de l'opération et de faciliter au maximum sa réalisation.

Aujourd'hui, l'enjeu essentiel réside dans le bouclage du plan de financement de la reconstruction, notamment avec le Conseil départemental et l'ARS. C'est une étape déterminante pour permettre au projet d'entrer pleinement dans sa phase de réalisation.

Nous mesurons parfaitement l'importance de ce projet pour les résidents, leurs familles et les personnels de l'établissement, mais aussi pour l'ensemble des habitants de L'Isle-Jourdain. La qualité de l'accompagnement de nos aînés et l'amélioration de leurs conditions de vie ne peuvent pas attendre.

C'est pourquoi nous continuerons à nous mobiliser avec détermination auprès de tous les partenaires afin que chacun prenne sa part dans la réalisation de ce projet.

Notre objectif reste inchangé : reconstruire à L'Isle-Jourdain un EHPAD moderne, humain, fonctionnel et à la hauteur de la dignité de nos aînés.

Pour notre majorité municipale, ce projet n'est pas simplement une promesse : c'est un engagement. Et nous continuerons à nous battre pour qu'il devienne une réalité.



Trouver l'adresse et le numéro de votre bureau de vote...

REMARQUE IMPORTANTE
Les électeurs des communes de 1000 habitants et plus doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

SCRUTIN N° 1	SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
SCRUTIN	
SCRUTIN	
SCRUTIN	

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADRESSE DE VOTRE BUREAU DE VOTE

NUMERO DE VOTRE BUREAU DE VOTE

LIEU DE VOTE

NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE

N° du bureau de vote

N° d'ordre sur la liste

Date de naissance	Département	Commune de naissance	
	Signature du Maire	Cachet de la Mairie	Signature du titulaire

La présente carte électorale est valide par l'élection présente

Présidentielle 2027 : les informations pratiques pour voter

Les élections présidentielles se tiendront les dimanches 18 avril et 2 mai 2027.

Pour pouvoir voter à L'Isle-Jourdain, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. La date limite d'inscription pour participer au scrutin sera fixée début mars 2027 (date précise à venir). L'inscription peut être effectuée en mairie, au format papier, ou en ligne via le site www.service-public.fr.

Un changement d'adresse ? Pensez à le signaler

Tout changement d'adresse au sein de la commune doit être signalé au service *Population*. Cette démarche permet d'être rattaché au bureau de vote correspondant à son domicile et de recevoir les documents électoraux, notamment la carte électorale et les professions de foi des candidats.

En cas de départ de L'Isle-Jourdain, il faut s'inscrire sur les listes électorales de la commune du nouveau domicile.

Les jeunes de 18 ans

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales de la commune dans laquelle ils ont effectué leur recensement citoyen. En cas de déménagement, une inscription volontaire dans la nouvelle commune de résidence est nécessaire.

Vérifier sa situation électorale

Il est possible de vérifier à tout moment sa situation électorale, notamment sa commune d'inscription et son bureau de vote, sur le site www.service-public.fr.

Histoire d'archives : remparts et fossés de la ville

Si vous vous promenez dans le centre-ville, vous pouvez admirer des façades à colombages, quelques portes et fenêtres encadrées de pilastres ou ceintes de briques, d'anciennes publicités peintes sur certains murs, mais aussi longer une portion des anciens remparts de la ville.



Ces derniers sont encore visibles le long du boulevard Marceau, entre la statue de Saint-Bertrand et l'esplanade des Pyrénées.

Murailles et fossés entouraient autrefois le bourg sur trois côtés, correspondant à peu près aux boulevards actuels Marceau, Carnot et de la Marne. La quatrième face était, quant à elle, bordée par la Save, qui formait ainsi un fossé naturel.

Lors de travaux effectués au niveau du boulevard de la Marne, en 1989, **un tronçon de ces anciennes fortifications a été mis au jour**. Cette découverte a permis d'émettre de nouvelles hypothèses quant au tracé et à la constitution de l'enceinte fortifiée.

Nous ne savons cependant pas à quelle date exacte la ville s'est entourée de murailles et de fossés. Leur présence est toutefois attestée au plus tôt, en 1235, dans la Saume de L'Isle.

Peu de documents permettent de retracer leur histoire et leur évolution au fil du temps. Nos registres de délibérations consulaires sont lacunaires, tandis que les remparts et les fossés ne sont parfois mentionnés qu'à la marge de travaux à effectuer ou dans le cadre de l'exécution d'ordonnances royales.

C'est notamment le cas sous le règne de Louis XIII. Celui-ci, souhaitant que les possessions catholiques du Béarn confisquées soient rendues à leurs propriétaires, déclenche une vague de rébellion protestante dans le Midi et le Languedoc. Les troupes royales tentent alors de faire tomber les places fortes et de reprendre possession des villes aux mains des protestants, ou susceptibles de devenir des bastions du fait de leurs fortifications.

Pour la commune, ces événements auront une conséquence importante : le 26 juillet 1621, Henri de Lorraine, duc de Mayenne, chef de file des armées royales dans le sud, prend possession de la ville. Le lendemain, il fait enregistrer auprès du Parlement de Toulouse, pour exécution, une ordonnance royale demandant que le château, les fortifications et les fossés de la ville soient rasés et comblés !

Il semble toutefois que, pour des raisons pratiques, une partie de l'enceinte située au midi de la ville ait été conservée. Si vous vous promenez le long du boulevard Marceau, vous pouvez en effet constater que les jardins des maisons situées côté centre-ville se trouvent au-dessus de vous. **Ce mur aurait ainsi permis de retenir les terres** et, autrefois, de délimiter la ville des anciens faubourgs.

Une partie de ces anciennes fortifications demeure donc encore visible aujourd'hui, témoignant, discrètement, de l'histoire défensive de L'Isle-Jourdain.

Cotes et sources des documents : Archives départementales du Tarn-et-Garonne : A297 f°176 ; Archives départementales Pyrénées-Atlantiques : liasse B 1632 ; L'Isle-Jourdain d'hier et d'aujourd'hui R. BOURSE & G. LABORIE (1995) ; L'Isle-Jourdain J. SAVERNE (1914) ; L'Isle Etait N°4.

Dans le cadre de la constitution du fonds d'archives sur l'histoire de la commune, le service archives peut se porter acquéreur de tous types de documents permettant de retracer l'histoire de notre territoire.



Éric Bizard, maire de L'Isle-Jourdain ; Éloïse Davezac, première adjointe chargée de l'éducation et de la jeunesse ; et Christophe Hennebelle, adjoint chargé des travaux et de la sécurité.

L'Isle-Jourdain et sa jeunesse : une nouvelle rentrée !

La rentrée scolaire est toujours un moment important dans la vie de notre commune.

À L'Isle-Jourdain, ce sont près de 3 700 élèves qui ont repris le chemin de l'école, de la maternelle au lycée, dans les établissements publics et privés de la ville.

Derrière ces chiffres, ce sont des enfants et des jeunes, des familles, mais aussi des dizaines de professionnels mobilisés chaque jour pour leur offrir les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage.

La rentrée, c'est aussi **près de 850 repas servis chaque jour** dans nos écoles municipales, préparés et distribués par les agents de la collectivité, avec la même exigence de qualité et de service public.

« Il convient de remercier chaleureusement les enseignants, les ATSEM, les personnels éducatifs, les agents de restauration, ainsi que l'ensemble des services techniques et municipaux qui ont œuvré ces dernières semaines pour préparer cette rentrée et permettre qu'elle se déroule dans les meilleures conditions. Une commune qui investit dans sa jeunesse, c'est une commune qui prépare son avenir. À toutes les élèves et à tous les élèves de L'Isle-Jourdain, ainsi qu'à leurs familles et à l'ensemble de la communauté éducative, je souhaite une très belle année scolaire, pleine de réussites, de découvertes et de projets ! L'Isle-Jourdain, c'est une ville qui grandit avec sa jeunesse », confie Eloïse Davezac, adjointe au maire, en charge de l'éducation et de la jeunesse.



M. l'inspecteur d'académie et Mme l'inspectrice d'académie, en visite à l'école Paul-Bert pour découvrir le dispositif de classe flexible.

Changement de direction à l'école Paul Bert

Lundi 24 août avait lieu un changement de directrice à l'école Paul Bert.

Cette transition est l'occasion pour la commune de saluer le **travail exceptionnel accompli par Madame Achéritogaray** durant ces années à la tête de l'établissement. Son engagement, sa rigueur et son sens du dialogue ont permis de renforcer les liens entre l'école, les familles et la commune. Grâce à elle, de nombreux projets éducatifs et collaboratifs ont vu le jour, marquant durablement la vie de notre communauté scolaire.



De gauche à droite :
Mme Soleilhavoup, Mme Achéritogaray
et Mme Davezac.

Nous tenons à la remercier chaleureusement pour ce partenariat extrêmement fructueux, marqué par une confiance mutuelle et une volonté commune de toujours agir dans l'intérêt des enfants. **Son départ laisse des souvenirs précieux et un héritage solide sur lequel nous continuerons à nous appuyer.**

Nous souhaitons également la **bienvenue à Madame Soleilhavoup**, la nouvelle directrice, et lui exprimons toute notre confiance pour la suite. Nous sommes convaincus que cette nouvelle collaboration sera tout aussi riche et constructive.

Les Olympiades des écoles : sport, partage et convivialité

Les Olympiades des écoles ont une nouvelle fois réuni les élèves pour une journée placée sous le signe de la découverte sportive et de la convivialité. Au programme : une initiation à différentes disciplines sportives, permettant aux enfants d'explorer de nouvelles activités tout en développant l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.

Chaque activité a été encadrée par des éducateurs sportifs de l'OIS et des enseignants, garantissant un environnement sécurisé et ludique.

Un pique-nique spécial, conçu par les élèves et la cuisine centrale

L'un des temps forts de la journée a également été le **pique-nique entièrement choisi par les élèves et préparé avec soin par la cuisine centrale** de la commune.

Cette collaboration entre les élèves et la cuisine centrale a permis de mettre en avant des produits locaux et équilibrés, tout en répondant aux goûts des enfants.

Une journée réussie !

Les Olympiades des écoles ont été l'occasion de **renforcer les liens entre les élèves, les enseignants et les équipes municipales**. Entre efforts sportifs et plaisirs gustatifs, cette journée a marqué les esprits par son ambiance joyeuse et fédératrice.



Éloïse Davezac, première adjointe chargée de l'éducation et de la jeunesse, aux côtés d'une élève lors des Olympiades des maternelles.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, encore plus riche en découvertes !

Le CMJ : la parole aux jeunes !

Les jeunes deviennent acteurs de leur commune

La commune a le plaisir d'annoncer la mise en place d'un **tout nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ)**. Ce dispositif a pour objectif de **donner la parole aux jeunes, de les impliquer dans la vie locale et de les rendre acteurs de leur citoyenneté**. Une belle opportunité pour eux de s'exprimer, proposer des idées et participer activement à l'amélioration de leur cadre de vie.

Pourquoi un CMJ ?

Le CMJ est bien plus qu'une simple instance de discussion. C'est un espace d'apprentissage de la démocratie, où les jeunes peuvent :

- Découvrir le fonctionnement d'une collectivité,
- Exprimer leurs besoins et leurs attentes,
- Proposer des projets concrets (aménagements, animations, actions solidaires, etc.),
- Développer leur esprit critique et leur sens des responsabilités.

En s'impliquant, les jeunes comprennent les enjeux de leur territoire et contribuent à son évolution, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Comment ça marche ?

Le CMJ sera composé de **jeunes de CM2 à la terminale**, élus selon des modalités définies par la commune.

Les membres se réuniront régulièrement pour :

- Échanger avec les élus et les services municipaux,
- Travailler sur des projets portés par les jeunes,
- Organiser des actions (ex. : journées thématiques, campagnes de sensibilisation, etc.).

Rejoignez l'aventure !

Les jeunes intéressés sont invités à se porter candidats auprès de leur établissement scolaire pour intégrer ce nouveau CMJ. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au mois d'octobre 2026.



Mise en place d'un portail famille pour la restauration scolaire

La commune a mis en place un nouveau portail famille dédié à la restauration scolaire, pour simplifier les démarches des parents et améliorer la gestion des repas.

Grâce à cet outil, les familles peuvent inscrire ou désinscrire leur enfant jusqu'à 7 jours avant le repas, consulter les menus et les informations sur les allergènes et régimes spécifiques, mais aussi consulter et régler leurs factures en ligne via un paiement sécurisé.

Cette nouvelle solution permet également de mieux ajuster les commandes au nombre réel d'enfants présents et contribue ainsi à réduire le gaspillage alimentaire.

Avec ce portail, la commune poursuit son engagement pour un service public plus simple, plus accessible et plus responsable, tout en facilitant le quotidien des familles.



Candidature UNICEF

Une reconnaissance de l'engagement en faveur des droits de l'enfant.

La commune a le plaisir d'annoncer que sa candidature au label « Ville amie des enfants », décerné par l'UNICEF France, a été retenue.

Cette distinction, qui récompense les collectivités locales pour leur engagement en faveur des droits de l'enfant, est une reconnaissance forte des actions menées sur notre territoire pour garantir le bien-être et l'épanouissement des plus jeunes.

Complémentaire santé communale : le projet se concrétise

Annoncée pendant la campagne municipale, la mise en place d'une complémentaire santé communale avance à grands pas.

Afin de construire une offre au plus près des besoins des habitants, la Ville a d'abord consulté la population. **378 personnes ont répondu au questionnaire**, témoignant d'un réel intérêt pour cette démarche.

À partir des attentes exprimées, plusieurs offres ont ensuite été étudiées et comparées. La Ville a également rencontré différents organismes au cours de l'été afin d'échanger sur leurs propositions, leurs garanties et leurs conditions tarifaires. Des tarifs attractifs ont été négociés pour les Lislois grâce à la mutualisation des risques et l'écoute des besoins des habitants.

À l'issue de cette analyse, **MUTAMI a été retenu comme partenaire de la complémentaire santé communale.**

Cette offre vise à permettre aux habitants qui le souhaitent de bénéficier de **conditions négociées et d'une couverture adaptée à leurs besoins**, tout en conservant une adhésion libre et individuelle.

Et maintenant ?

La Ville travaille désormais avec l'organisme retenu à la préparation du dispositif. Une **réunion publique va être organisée** dans les prochaines semaines pour présenter l'offre.

Les tarifs, les niveaux de garanties, les modalités d'adhésion et les dates de permanences seront communiqués à cette occasion.

La mise en place de la complémentaire santé communale est **prévue en janvier 2027.**

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la consultation et contribué à faire avancer ce projet.



Canicules : soyons solidaires et attentifs

Cet été, **plusieurs vagues de canicule** ont fortement éprouvé les organismes. Dès les premières alertes, **la Ville s'est mobilisée** pour veiller sur les habitants les plus fragiles.

Agents municipaux, élus et police municipale ont contacté les personnes inscrites sur le **registre communal des personnes vulnérables**. Lorsque cela était nécessaire, des **visites à domicile** ont été organisées afin de s'assurer de leur bien-être et de leur apporter des packs de bouteilles d'eau.

Des **espaces de fraîcheur** ont également été proposés grâce à **API en Gascogne** et au **Club Renaissance** ; la salle des mariages a été mise à disposition par la Ville.

Près de 80 personnes ont ainsi été suivies dès le mois de juin, puis **plus de 100** lors de la vague de chaleur de juillet.

Ces épisodes rappellent l'**importance de la solidarité**. Si vous connaissez une **personne vulnérable**, pensez à la **signaler à la Ville**, avec son accord, afin de faciliter son accompagnement lors des prochaines alertes.

Lutte contre la prolifération des chats errants : un engagement collectif



Depuis 2024, la commune mène, en partenariat avec l'association **Le Gang des Matous**, un programme de stérilisation des chats errants présents sur le territoire. Ce dispositif, piloté par le service de la police municipale, permet de capturer les chats, de les identifier, de les stériliser puis de les relâcher sur leur lieu de capture, conformément à la réglementation.

En 2024, 40 chats ont ainsi été pris en charge et stérilisés, puis 40 autres chats en 2025, entièrement financés par la commune.

Malgré ces interventions, le nombre de chats errants reste important. Fin 2025, l'association estimait à environ 100 le nombre de chats restants à traiter. Les signalements et les difficultés rencontrées par plusieurs riverains montrent également que la situation reste préoccupante.

Afin d'accélérer les opérations, la commune a sollicité en 2026 le soutien de la **Fondation 30 Millions d'Amis**, qui a accordé une aide de 6 000 € pour financer davantage de stérilisations. Au 31 juillet 2026, 62 chats avaient déjà été capturés, identifiés, stérilisés et relâchés. Le programme se poursuit actuellement. En août, il restait 1 000 € disponibles au titre de l'aide attribuée par la Fondation. La commune dispose également d'une **enveloppe complémentaire de 3 000 €** prévue au budget 2026 si nécessaire.

La stérilisation : le geste essentiel

La stérilisation des chats domestiques est **primordiale pour éviter la prolifération** et limiter, à terme, le nombre de chats errants. **Une chatte pouvant avoir une ou deux portées par an**, quelques animaux non stérilisés peuvent rapidement être à l'origine de **nombreuses naissances**.

La lutte contre les chats errants ne peut donc pas reposer uniquement sur les interventions de la commune. **Chaque propriétaire doit prendre ses**

responsabilités et faire stériliser son animal. C'est le moyen le plus efficace d'éviter les portées non désirées et de prévenir l'apparition de nouvelles colonies de chats errants.



Vous constatez la présence de chats errants ?

Si vous constatez la présence régulière de chats errants dans votre quartier, **n'intervenez pas vous-même et ne déplacez pas les animaux.** Contactez l'association **Le Gang des Matous**, qui pourra évaluer la situation et organiser une intervention avec la commune lorsque cela est nécessaire.

La prévention, la stérilisation et le signalement des chats errants sont l'affaire de tous. **En agissant ensemble, nous pouvons limiter durablement leur prolifération et améliorer la situation dans nos quartiers.**

Nos toilettes ne sont pas une poubelle !

Un déchet jeté dans les toilettes ne disparaît pas...



Les réseaux d'assainissement sont conçus pour évacuer les eaux usées, pas pour recevoir les déchets du quotidien. Certains gestes peuvent provoquer des bouchages, endommager les équipements et perturber le traitement des eaux usées.

Ce qui n'a pas sa place dans les toilettes

- Lingettes et textiles sanitaires

Même lorsqu'ils sont présentés comme « biodégradables » ou « jetables dans les toilettes ».

- Protections hygiéniques et couches

Leur capacité d'absorption favorise les bouchages.

- Cotons-tiges, cotons et fil dentaire

Ils peuvent s'accumuler dans les réseaux et perturber les équipements.

- Litière et déjections animales

Ils ne sont pas destinés au réseau d'assainissement.

- Médicaments

À rapporter dans le circuit de collecte adapté, notamment en pharmacie.

- Huiles, graisses et produits chimiques

Ils peuvent encrasser les canalisations et perturber le traitement des eaux usées.

Les conséquences

Bouchages → Pompes bloquées ou endommagées → Interventions et coûts supplémentaires → Pollution

Les bons gestes à adopter !

- **Toilettes** → uniquement ce qui est prévu pour les toilettes : matières fécales, urine et papier toilette.
- **Déchets ménagers** → poubelle.
- **Déchets recyclables** → bac de tri.
- **Médicaments** → point de collecte adapté.
- **Produits chimiques et déchets dangereux** → déchèterie ou filière dédiée.

Un petit geste pour vous, un grand geste pour le réseau !
« Aux toilettes, uniquement ce qui est prévu pour les toilettes ! »

Préservez nos canalisations, nos stations d'épuration et nos rivières. En cas de doute, consultez les consignes locales de tri et de collecte.

Sources :

- Eaufrance – « L'assainissement des eaux usées domestiques » : déchets jetés dans les toilettes, bouchages, pompes, huiles et produits toxiques.
- Ministère de la Transition écologique – « Textiles sanitaires à usage unique (TSUU) », mise à jour du 28 novembre 2025 : enjeux environnementaux liés aux lingettes, pollution des milieux aquatiques et microplastiques.
- AMF – « Prévenir la pollution liée aux lingettes jetables », communication du 13 mars 2025 : bouchages, pollution des milieux aquatiques, microplastiques et coûts pour les collectivités.



Les canicules de cet été ont entraîné des restrictions d'eau.

Un article sera publié à ce sujet dans le prochain numéro des Nouvelles Lisloises.

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Légende :

AF * : Aucune Formalité, sauf secteur ABF, mais dans le respect des règles d'urbanisme en vigueur

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

Panneaux solaires, paraboles et fenêtre de toit : **DP**

Façades, ravalement : **DP**

Isolation extérieure, bardage : **DP**

Bloc pompe à chaleur, climatisation en façade : **DP**

Véranda, auvent, préau, terrasse couverte en zone urbaine :

- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

Création de fenêtre, changement de menuiseries extérieures : **DP**

Toitures : Tuiles (réfection de toitures)

- Remplacement à l'identique : **AF ***
- Remaniement de toiture avec changement de modèle de tuile : **DP**
- Aménagement des combles en pièce de vie :
 - < 5 m² : **AF *** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 - < 20 m² : **DP**

Garage accolé, extension en zone urbaine :

- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**
- Transformation de garage en pièce de vie : **DP**

Terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois)

- Sans surélévation ni fondation profonde : **AF ***
- Surélevée (+ de 60 cm par rapport au terrain naturel) et/ou avec fondations profondes
 - et/ou < 5 m² : **AF ***
 - < 20 m² : **DP**
 - > 20 m² : **PC**

Portail, mur de clôture, clôture sur voie : **DP**

Annexe, abri de jardin, cabane :

- < 5 m² : **AF ***
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Piscine :

- < 10 m², non couverte restant moins de trois mois : **AF ***
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1.80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20m² : **PC**

Dans le cadre d'un permis de construire :

- Pour une construction neuve : obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher créée est ≥ 150 m².
- Pour une extension > 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
- Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Attention : les projets situés hors de la zone urbaine sont soumis à des seuils différents. Se renseigner en mairie.

* À L'Isle-Jourdain, tout projet dans le périmètre des monuments historiques requiert au moins une Déclaration Préalable et l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



Les dépôts sauvages : un enjeu pour tous

Les dépôts sauvages dégradent notre cadre de vie, nuisent à la propreté de l'espace public et peuvent présenter des risques pour la sécurité et l'environnement.

Sacs-poubelles, cartons, meubles, appareils électroménagers, gravats, déchets verts ou encombrants : **aucun déchet ne doit être abandonné dans la rue**, sur les trottoirs, au pied des conteneurs ou dans les espaces verts.

Déposer des déchets à côté d'un conteneur plein ou inadapté constitue également un abandon sur l'espace public. Leur enlèvement mobilise les agents municipaux et représente un coût important pour la collectivité : environ 60 000 € par an, au détriment d'autres actions d'entretien et d'amélioration de la ville.

Des solutions existent : collecte des ordures ménagères et du tri, déchèterie, colonnes à verre ou à vêtements. Pour les objets encore utilisables, pensez aussi au don, au réemploi ou à la réparation.

L'auteur d'un dépôt sauvage est responsable de son enlèvement et peut être sanctionné. **Pour un particulier, l'amende forfaitaire peut s'élever à 135 €.** Pour une entreprise, les sanctions peuvent atteindre 150 000 €.

Un déchet n'a pas sa place dans la rue : les bons gestes commencent par chacun d'entre nous.

Un nouveau sol sportif pour la halle des sports

Un chantier réalisé pendant l'été

La halle des sports a fait peau neuve cet été avec la **réfection complète de son sol sportif**, très sollicité par les associations, les clubs et les scolaires.

Les travaux ont débuté en juin par la démolition de la dalle existante, puis la réalisation d'une nouvelle dalle en béton de 1 100 m². Après le séchage et le contrôle du support, le nouveau revêtement sportif a été posé début août. Les dernières semaines ont été consacrées aux tracés sportifs et à l'installation des nouveaux équipements : cages, table de marque et bancs joueurs.

Un calendrier contraint

Réalisé pendant la période estivale, le chantier a nécessité une coordination étroite entre les différents intervenants afin de respecter les délais et permettre la reprise des activités dès la rentrée scolaire.



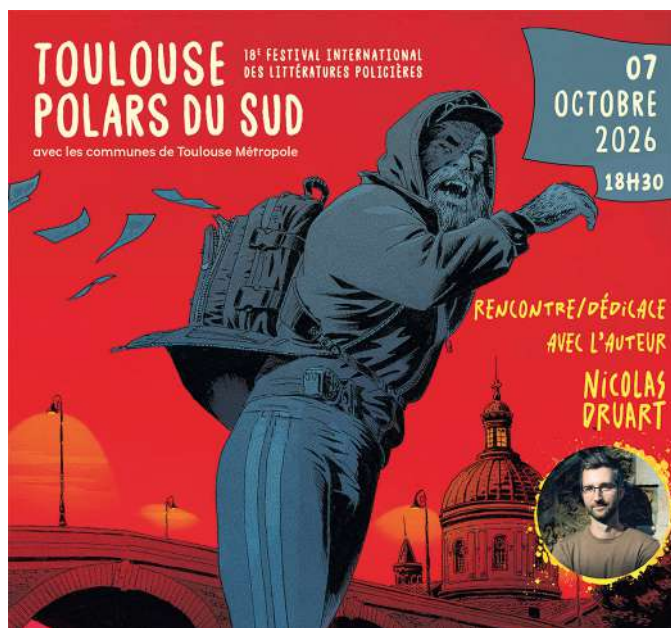
Un investissement de près de 209 000 € HT

Cette opération représente un **investissement de près de 209 000 € HT**, consacré à la démolition, au gros œuvre et à la réalisation du nouveau sol sportif. La commune a également bénéficié d'une participation de l'État au titre de la DETR, à hauteur de 30 %.

La halle dispose désormais d'un sol neuf, **adapté à une utilisation intensive et offrant de meilleures conditions** pour la pratique du handball, badminton, basket-ball, gymnastique et hockey.

DU 5 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE - MUSÉE
EXPO. PHOTO. « DE VALLONS EN
COTEAUX, BALADE GERSOISE »
 Les paysages emblématiques du Gers à l'honneur.

MER. 7 OCTOBRE - 18 H 30 - MÉDIATHÈQUE
TOULOUSE POLARS DU SUD
 Rencontre-dédicace avec Nicolas Druart.
 Ado-Adulte | Gratuit



VEND. 16 OCTOBRE - 18 H 30 - MÉDIATHÈQUE
UNE HEURE AVEC DON
QUICHOTTE
 Lecture théâtralisée autour de l'œuvre de Cervantès.
 Tout public | Gratuit | Durée : 1 h | Sur inscription

MER. 22 OCTOBRE - MÉDIATHÈQUE
10 H 30-11 H 30 - ATELIER CRÉATIF
 Lecture du Roi Daouda et décoration de couronnes avec Élodie Kudera.
 3-6 ans | Gratuit | Sur inscription

14 H-16 H - ATELIER CARTES POP-UP
HALLOWEEN
 Dès 7 ans | Gratuit | Sur inscription

MER. 28 OCTOBRE - 16 H 30 - MUSÉE
CONTES D'HALLOWEEN
 Par Kika Farré
 Contes pour trembler « un tout petit peu » de peur, mais aussi pour rire de ces créatures souvent aussi bêtes que méchantes.
 Dès 3 ans | Gratuit | Durée : 40 min | Sur inscription

SAM. 31 OCTOBRE - 16 H - MUSÉE
LES FRIANDISES HANTÉES -
ANIMATION D'HALLOWEEN
 Costumes, livret-jeu et friandises.
 Gratuit

DU 7 AU 28 NOVEMBRE - MUSÉE
25^e SALON DES MUSES D'EUROPE
 Exposition d'artistes et découverte de la création contemporaine.
 Vernissage le samedi 14 novembre à 11 h 30.

MER. 2 DÉCEMBRE - 16 H 30 - SALLE DES MARIAGES
SPECTACLE DE NOËL
 « La surprise du pôle Nord » par la Cie Popatex
 De 3 à 8 ans | Gratuit | Durée : 30 min | Sur inscription

SAM. 5 DÉCEMBRE
FÊTE DE CLÔTURE DU PROJET
DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE
DÉ(TOUNÉES)
 par le Collectif Freddy Morezon



DIM. 6 DÉCEMBRE - 20 H 30 - COLLÉGIALE
CONCERT AUX CHANDELLES
 Concert lyrique par Dolce Suono.
 Tout public | Participation libre | Durée : 1 h

DIM. 12 DÉCEMBRE - MUSÉE
CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE DE LA GASCogne
TOULOUSAIN

Inscriptions médiathèque :
 • bibliotheque@mairie-islejourdain.fr - 05 62 07 39 60
Inscriptions musée d'art campanaire :
 • musee.campanaire@mairie-islejourdain.fr - 05 62 07 30 01

Les scènes ouvertes du marché de plein vent

Le marché de plein vent est l'un des grands temps forts commerciaux et conviviaux de notre ville !

En haute saison, il accueille **plus de 130 exposants** et attire chaque samedi **plus de 3 500 visiteurs**. De mars à la mi-août, la Ville ouvre le marché aux artistes et vous invite à profiter de cette formidable tribune à l'occasion des **scènes ouvertes**, chaque samedi de 10 h à 11 h 30.

Un emplacement spécialement dédié, situé **au croisement des principales entrées du marché** (à distance des commerçants), vous offrira une visibilité privilégiée auprès du public (petit chapiteau envisageable).

Vous êtes artiste de rue, chanteur, conteur, jongleur, musicien ou membre d'un groupe ?

Venez partager votre talent, rencontrer le public et faire vivre le marché dans une ambiance festive et conviviale !

Les prestations sont libres et les artistes pourront être **gratifiés « au chapeau »** par le public.

Comment participer ?

Déposez votre candidature en présentant brièvement votre activité artistique à l'adresse :

marchedepleinvent@mairie-islejourdain.fr

À vous la scène... et rendez-vous au marché !



Le service « Vie associative », un interlocuteur privilégié

Le service *Vie associative* est au service des associations de la commune. Il les accompagne, notamment dans leurs projets, leurs activités et leur gestion, par exemple pour les réservations de salles, l'organisation des manifestations ou encore les démarches administratives.

Afin de garantir un suivi efficace et une bonne coordination, toutes les demandes doivent être adressées au service *Vie associative*, qui constitue le **point d'entrée unique pour les associations**. Il centralise les sollicitations et assure le lien avec les différents services municipaux afin de faciliter les démarches des associations et de contribuer au bon déroulement des projets.

Contact :

vie.associative@mairie-islejourdain.fr ou 05 62 07 30 28

Le Grand Banquet Lislois : une magnifique première édition !

Le Football Club Lislois (FCL) et l'Union Sportive Lisloise Rugby (USL) ont organisé conjointement la première édition du *Grand Banquet Lislois*, une manifestation qui a rencontré un très beau succès et rassemblé près de 400 participants.

Une belle affluence qui témoigne de l'intérêt porté à cette nouvelle initiative et de la capacité de nos associations locales à créer de beaux rendez-vous, propices aux rencontres et au partage ; cette journée était placée sous le signe de la **convivialité, du partage et de la bonne humeur**.

Cette première édition a également été l'occasion pour le FCL et l'USL de **faire vivre ensemble un projet commun**, une belle initiative qui illustre la richesse du tissu associatif lislois et l'importance de ces moments qui rassemblent.

Cette première édition n'est, nous l'espérons, que le début d'une belle histoire. **Les deux clubs souhaitent inscrire le Grand Banquet Lislois dans la durée et en faire un rendez-vous annuel incontournable**, pour les Lislois, bien sûr, mais aussi pour tous ceux qui aiment partager et faire la fête autour de L'Isle-Jourdain.

La commune se réjouit de la réussite de cette première édition et tient à saluer l'engagement de tous ceux qui ont contribué à son organisation.



Un immense merci aux bénévoles, partenaires et participants qui ont contribué à cette réussite.

Rendez-vous le 28 août 2027 pour la deuxième édition... avec l'ambition de faire encore mieux !

Quand le football et le rugby avancent ensemble, c'est tout un territoire qui se rassemble !

Les pompiers ont fait le show !

À l'occasion de la première édition de leur bal des pompiers, les sapeurs-pompiers de L'Isle-Jourdain ont souhaité faire de cet événement un rendez-vous ouvert à tous. Le samedi 18 juillet, le vélodrome a ainsi accueilli une après-midi dédiée aux familles, placée sous le signe de la découverte, du jeu et de la convivialité.

L'amicale des sapeurs-pompiers avait préparé de nombreuses animations pour permettre aux enfants de découvrir l'univers des soldats du feu autrement. Petits et grands ont notamment pu prendre de la hauteur en **grimant à la grande échelle**, une activité qui a rencontré un joli succès.

Les enfants ont également pu **s'essayer à la lance à incendie**, accompagnés par de jeunes sapeurs-pompiers, puis participer à un **petit parcours ludique**. Les plus courageux sont repartis avec un « **super diplôme de petit pompier** », souvenir de cette expérience pas comme les autres.



La **découverte du matériel et des véhicules** occupait également une place importante. Casqués et équipés pour l'occasion, les enfants ont pu **prendre la pose devant un véhicule** spécialement prévu pour les photos. Un **photobooth** permettait également aux familles de conserver un souvenir de cette journée.

La prévention n'a pas été oubliée, avec une **initiation aux premiers gestes de secours**. À travers des ateliers adaptés, les visiteurs ont pu découvrir quelques notions essentielles et mieux comprendre le rôle des sapeurs-pompiers dans les situations d'urgence.

D'autres animations, comme la **pêche aux canards** et le **coloriage**, ont ravi les plus jeunes. La **présence du chien des pompiers** a également suscité beaucoup de curiosité. Tout au long de l'après-midi, les familles ont pu échanger avec les soldats du feu et découvrir leur quotidien dans un cadre convivial.

Cette rencontre avec les habitants répondait à une volonté de l'amicale : **créer du lien avec**

la population et faire connaître les différentes facettes de l'activité des sapeurs-pompiers, au-delà des interventions d'urgence. Au vu de la fréquentation et de l'enthousiasme des participants, le **pari semble largement réussi**.

La journée s'est poursuivie en musique avec la **banda L'J Funky** de L'Isle-Jourdain, avant de laisser place à la soirée. **Paella et food trucks** ont permis aux participants de se restaurer dans une ambiance chaleureuse, en attendant le lancement du **premier bal des pompiers**.

Cette **première édition** aura ainsi permis de **réunir les générations** autour d'un événement à la fois **ludique, pédagogique et festif**. Une belle initiative pour rapprocher les sapeurs-pompiers des Lislois et partager, le temps d'une journée et d'une soirée, les **valeurs de proximité, de solidarité et de convivialité** qui leur sont chères.

Le Ski Club Lislois : une nouvelle saison à la montagne !

Cette saison, le Ski Club Lislois rend la montagne encore plus accessible avec de nouveaux tarifs pour ses sorties dans les Pyrénées françaises : 49 € pour les adultes et seulement 35 € pour les enfants de moins de 18 ans !

Le programme 2026-2027 proposera également un séjour adulte aux Ménéuires, du 23 au 30 janvier 2027, ainsi qu'un stage enfants-ados à La Mongie-Campan, du 7 au 12 février 2027.

Débutants ou skieurs confirmés, venez profiter d'une saison sportive et conviviale à la montagne ! Les inscriptions ouvriront le 10 octobre 2026.

SKI CLUB L'ISLOIS
LA MONTAGNE, NOTRE PASSION !

LES AMIS DE LA MONTAGNE

19 78

Sorties dans les PYRÉNÉES FRANÇAISES

PRIX UNIQUE

49€
ADULTES

35€
ENFANTS
(-18 ANS)

TOUTES LES INFOS À PORTÉE DE MAIN !

SCANNEZ LE QR CODE :

Votre QR code ici !

L'ISLE-JOURDAIN (32) Rejoignez le Ski Club L'Islois ! SUIVEZ-NOUS SUR



Une première historique pour la Clochette Lisloise

La section gymnastique rythmique de la Clochette Lisloise s'est particulièrement distinguée lors des Championnats de France des trophées fédéraux, organisés à Metz les 13 et 14 juin.

Terry et Joey Gaston, entraînées par leur mère Christine, ont ouvert la compétition en duo. Après une saison déjà récompensée par un titre de championnes d'Occitanie, les deux sœurs ont réalisé une prestation sans faute avec ballon et ruban. Leur excellente performance leur a permis de décrocher la première place parmi 40 duos engagés et de devenir championnes de France.

Le club a ensuite été représenté par Romane Lexpert, Lilou Cuilhe, Maïly Jaussaud-Calmon, Léa Ojeil et Eva Vignaux. Les cinq gymnastes ont à leur tour livré une belle prestation, parfaitement synchronisée et sans faute. Elles obtiennent la deuxième place et deviennent vice-championnes de France.

Ces résultats constituent une grande première pour la Clochette Lisloise, qui remporte ainsi son premier titre national. Une belle récompense pour les gymnastes, leurs entraîneurs et leurs familles, qui voient plusieurs années de travail et de passion couronnées de succès. Une performance d'autant plus symbolique qu'elle intervient l'année des 30 ans du club !

L'Isle-Jourdain au rythme des Championnats de France de wakeboard

Les 10, 11 et 12 juillet 2026, le Télési Nautique du Gers (TNG) a accueilli les Championnats de France de wakeboard, organisés par l'association Wake N'Gers. Pendant trois jours, les meilleurs riders français se sont retrouvés sur le câble lislois pour une compétition spectaculaire, dans une ambiance à la hauteur de l'événement.

Pas moins de **128 compétiteurs** ont participé à cette édition, devant un public nombreux venu profiter du spectacle malgré les fortes chaleurs. Depuis les berges du lac, les spectateurs ont encouragé les participants tout au long de la compétition, contribuant à une belle ambiance.



De gauche à droite : Thierry Lair, président de Wake N'Gers ; David Taupiac, député du Gers ; Éric Bizard, maire de L'Isle-Jourdain ; Éloïse Davezac, première adjointe chargée de l'éducation et de la jeunesse ; et Thibaut Hlieu, quatrième adjoint chargé de la vie associative.

Cette manifestation a également été une véritable réussite collective. **Plus de 30 bénévoles de Wake N'Gers** se sont mobilisés durant plusieurs jours pour assurer l'accueil des compétiteurs, la logistique et l'organisation de l'événement. Les commerçants et entreprises de L'Isle-Jourdain et des communes voisines ont également apporté leur soutien. La Région Occitanie et le Département du Gers ont accompagné cette compétition, tandis que la **mairie de L'Isle-Jourdain** a contribué à son organisation sur les aspects logistiques et matériels.

De beaux résultats pour Wake N'Gers

Les licenciés du club ont eux aussi porté haut les couleurs de Wake N'Gers. **Ruffin Vanrullen** a remporté le titre de **Champion de France** dans la

catégorie **O50**. À seulement 17 ans, **Eva Rivierre** s'est également distinguée en décrochant le **titre national** chez les moins de 18 ans. Déjà **vice-championne d'Europe et championne du monde par équipe avec l'équipe de France**, elle confirme ainsi les belles performances des jeunes sportifs accompagnés par le club.

Ces résultats viennent récompenser le travail réalisé tout au long de l'année par les bénévoles et encadrants de Wake N'Gers.

Un club engagé dans la vie locale

Au-delà de la compétition, Wake N'Gers contribue toute l'année à l'animation de la commune et du territoire. L'association développe la pratique du wakeboard auprès des jeunes et mène également des actions en faveur du **sport féminin**, du **para-wakeboard**, de l'inclusion et de la solidarité. Elle participe ainsi pleinement à la dynamique associative et sportive locale.

Wake N'Gers remercie l'ensemble des bénévoles, partenaires, commerçants, entreprises, institutions et collectivités ayant contribué à la réussite de ces **Championnats de France**, ainsi que les nombreux spectateurs venus soutenir les compétiteurs. L'association adresse également ses remerciements aux élus présents durant la compétition et lors de la remise des prix.

Cette édition aura montré qu'un événement sportif peut être bien plus qu'une compétition : il peut rassembler les habitants, valoriser le territoire et faire vivre les valeurs de sport, de solidarité et d'inclusion. Une belle réussite collective pour L'Isle-Jourdain et Wake N'Gers.

OCTOBRE

RETOUR SUR LES RENDEZ-VOUS DE DÉBUT OCTOBRE

- **3 octobre : Fête des ondes - MJC La Maisoun**
Radio Fil de l'Eau à l'honneur : initiations à la radio, rencontres avec les animateurs, débat sur l'IA dans la musique, broc' vinyles et animations musicales.
- **3 & 4 octobre : Salon des créateurs**
Organisée par Les Bucoliques au Musée d'Art Campanaire, cette première édition a mis à l'honneur l'artisanat et les savoir-faire locaux : bijoux, céramiques, textiles et décoration.

OCTOBRE ROSE

MAIRIE ET ASSOCIATIONS

- **Tout le mois :**
Boîtes à dons lors des manifestations lisloises
- **4 octobre (10 h-16 h) :**
Journée de tous les défis et collecte de fonds au lac, salle polyvalente, gymnase, tennis, etc.
- **7 octobre (20 h) :**
Projection du film « Coutures », suivie d'une séance de questions-réponses avec la directrice de la Ligue contre le cancer du Gers au Cinéma Olympia.
- **10 octobre :**
Stand de sensibilisation par des membres du CPTS et vente de roses sur le marché par la Ligue contre le cancer du Gers.
- **Du 12 au 16 octobre :**
Consultations gratuites pour les femmes, offertes par le CPTS (sur RDV).
- **31 octobre (17 h 30) :**
Remise du chèque à la Ligue contre le cancer du Gers, salle des mariages.



> 31

EXPO. PHOTO. DE VALLONS EN COTEAUX, BALADE GERSOISE

Musée d'Art Campanaire

07

TOULOUSE POLARS DU SUD

Médiathèque - 18 h 30
Rencontre-dédicace avec
l'auteur de thriller Nicolas
Druart, en partenariat avec le
festival Toulouse Polars du Sud et
la librairie Effets de Pages.

11

HÉROS BATISSEURS

LISLENJEUX
Salle polyvalente - 14 h-19 h
Fête des jeux de construction



16

UNE HEURE AVEC DON QUICHOTTE

Médiathèque - 18 h 30
Lecture théâtralisée, autour de
l'œuvre de Miguel de Cervantès,
en collaboration avec le Comité
de jumelage italo-espagnol.
Sur inscription :
bibliotheque@mairie-islejourdain.fr
ou 05 62 07 39 60.

20 & 21

STAGE RADIO ADO

MJC LA MAISOUN
MJC - 10 h-12 h/13 h-15 h
Parler du monde d'aujourd'hui :
T'es accro ?

22

ATELIER CRÉATIF

Médiathèque - 10 h 30-11 h 30
Lecture du conte Le roi Daouda et
décoration de couronnes, animé
par l'illustratrice Élodie Kudera.
De 3 à 6 ans.
Sur inscription :
bibliotheque@mairie-islejourdain.fr
ou 05 62 07 39 60.

ATELIER DE CRÉATION DE CARTES POP-UP HALLOWEEN

Médiathèque - 14 h-16 h
Dès 7 ans.
Sur inscription :
bibliotheque@mairie-islejourdain.fr
ou 05 62 07 39 60.

23 > 25

CONCOURS DE PÊCHE

AAPPMA
Base de loisirs

24 & 25

GAMES ISLAND

GAMERS COMITÉ
Salle polyvalente - 9 h 30-18 h



27**STAGE DE CIRQUE**

MJC LA MAISOIN

MJC - 10 h-12 h

Pour les 3 à 5 ans.

05 62 07 21 06 ou

contact@mjclamaisoun.fr

28**CONTES
D'HALLOWEEN**

Musée d'Art Campanaire - 16 h 30

Dès 3 ans.

29**STAGE DE CIRQUE**

MJC LA MAISOIN

MJC - 14 h à 17 h

Pour les 6 ans et plus.

05 62 07 21 06 ou

contact@mjclamaisoun.fr

29 & 30**DON DU SANG**

EFS

Salle polyvalente - 14 h 30-19 h

31**HALLOWEEN :
LES FRIANDISES
HANTÉES**

Musée d'Art Campanaire - 16 h

**NOVEMBRE****07****DICTÉE DE CLAUDE**

LES AMIS DE CLAUDE AUGÉ

Salle des mariages - 15 h

Sur inscription

**LOTO DES
POMPIERS**

AMICALE DES POMPIERS

Salle polyvalente - 20 h 30

07 > 28**25^e SALON DES
MUSES D'EUROPE**

Musée d'Art Campanaire

Vernissage le 14 à 11 h 30.

11107^e**ANNIVERSAIRE DE
L'ARMISTICE DU 11
NOVEMBRE 1918**

ANCIENS COMBATTANTS

Devant la mairie - 10 h 15

14**INITIATION AUX
DANSES
GASCONNES****ET BAL**

ESCOTA E MINJA & COMITÉ

DE JUMELAGE ESPAGNE

Salle polyvalente - 18 h

05 62 07 21 06 ou

contact@mjclamaisoun.fr

**THÉÂTRE LE
BOURGEOIS
GENTILHOMME**

MJC LA MAISOIN

MJC - 18 h

Par la Compagnie Acte d'Eux

05 62 07 21 06 ou

contact@mjclamaisoun.fr

**14 & 15****FOIRE DE LA SAINT
MARTIN**

COMITÉ DES FÊTES

Centre-ville

21**CONCERT DE LA
SAINT CÉCILE**

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

Salle polyvalente - 17 h

**THÉÂTRE-DÉBAT
LES ADDICTIONS :
PARLONS-EN !**

MJC LA MAISOIN

MJC - 18 h

Par la Compagnie Canal'Art

28**FORMATION 1^{ER}
SECOURS**

ROTARY CLUB

Salle polyvalente - entre 10 h et 15 h

**MOIS DE LA
PARENTALITÉ**

CCGT

Salle polyvalente

29**BOURSE AUX
JOUETS**

HANDBALL

Salle polyvalente - 9 h-17 h

DÉCEMBRE**02****SPECTACLE DE
NOËL**

Salle des mariages - 16 h 30

**CONFÉRENCE
HISTOIRE DE L'ART**

MJC LA MAISOIN

MJC - 20 h

04**CONCERT DE NOËL**

AMICALE DE CASSEMARTIN

Église Cassemartin - 20 h 30

05**CIRQUE PREMIER
TEMPS**

MJC LA MAISOIN

MJC - 17 h

Par la Compagnie Point fixe

**FÊTE DE CLÔTURE
DU PROJET DE
RÉSIDENCE
ARTISTIQUE
DÉ(TOUNÉES)**

Par le Collectif Freddy Morezon

06**CONCOURS DE
PUZZLE**

PUZZLOTHÈQUE

Salle polyvalente

**CONCERT AUX
CHANDELLES**

SERVICE CULTUREL

Collégiale - 20 h 30

12**CONCERT DE NOËL
DE L'ÉCOLE DE
MUSIQUE DE
LA GASCogne
TOULOUSAIN**

Musée d'Art Campanaire

26**LOTO**

COMITÉ DES FÊTES

Salle polyvalente - 20 h 30

L'ISLE-JOURDAIN EN ACTIONS **Un été sous le signe de la solidarité**

Alors que l'été touche à sa fin, nous saluons et remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à la sécurité, au bien-être et à la vie de notre population durant une période de conditions climatiques extrêmes.

Face à la sécheresse et aux restrictions d'eau, nous remercions chacun pour les efforts, la solidarité et la bienveillance dont il a fait preuve. La préservation de nos ressources reste l'affaire de tous.

Nous adressons nos remerciements aux sapeurs-pompiers et à la gendarmerie pour leur présence, leur vigilance et leur engagement pour tous.

Nous saluons aussi l'engagement des associations lisloises, de leurs bénévoles et de tous les acteurs de la vie locale. Malgré les contraintes estivales, leurs activités et leurs rendez-vous ont été maintenus et adaptés aux besoins de la population. Par leur dynamisme, ils contribuent à faire vivre notre commune, à offrir des moments de rencontre et de partage. La mise à disposition de lieux adaptés lors des fortes chaleurs a permis de préserver ces temps conviviaux, essentiels au bien vivre ensemble.

Nous tenons à remercier les services municipaux qui, malgré ces conditions estivales difficiles, ont assuré la continuité du service public et le bon fonctionnement de la commune. Cet été aura également été marqué par la cessation d'activité de trois techniciens chevronnés : Christine Ufferte, Elizabeth Ortiz et Manu Zamora. Nous les remercions pour leurs années d'engagement et la qualité de leur service auprès de la population et leur souhaitons de profiter pleinement de leur nouveau temps libre.

Nous associons à ces remerciements M. Cerpédès, Directeur Général des Services, qui a quitté la collectivité pour de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons une longue et belle carrière.

À toutes et tous, un immense merci pour votre disponibilité, votre engagement et votre sens du collectif.

Pour recevoir les informations et alertes de la commune, vous pouvez vous inscrire au dispositif d'alerte à la population mis en place par la mairie.

Y. Ninard, G. Larrue Boiziot et J. Bignebat

L'ISLE, UN AVENIR ENSEMBLE **L'été est passé, place à l'action**

La rentrée a été marquée par la restitution de l'audit financier commandé par la nouvelle majorité. Ce que nous en retenons, c'est que la ville a investi massivement ces dernières années, notamment pour nos enfants : restauration scolaire, nouvelle salle de sport. Ces équipements étaient nécessaires, et ils ont été réalisés sans augmentation de la part communale des impôts. Ils sont aujourd'hui très utilisés : créneaux sportifs complets, élèves qui mangent mieux. C'est du concret !

Quant à la baisse des recettes liée à l'effet de seuil, elle aurait été la même pour n'importe quelle équipe élue : ce n'est pas un choix politique, c'est un mécanisme.

La nouvelle majorité juge pourtant la situation financière mauvaise. Dans le même temps, elle augmente les subventions, le nombre d'adjoints et de délégués, ainsi que leur rémunération globale. Elle engage aussi une baisse d'impôts qui, comme nous l'avons déjà dit, sera très peu visible pour les Lislois, mais significative pour le budget. Nous sommes en droit de poser la question : qu'en est-il vraiment ?

Nous déplorons aussi la fermeture de la permanence du samedi matin en mairie, qui permettait aux Lislois travaillant en semaine d'accéder aux services municipaux. C'est un recul pour la proximité.

Nous resterons vigilants, constructifs et à votre écoute.

F. Bolla et B. Dirat

MAJORITÉ

NOTRE PARTI, L'ISLE-JOURDAIN

**Pour une ville
dynamique, animée et
solidaire**

Je remercie le football et le rugby pour l'organisation du grand banquet, qui fut un véritable succès. Cet événement a renforcé la cohésion et mis en valeur le Placia. Nous devons multiplier ces initiatives pour redynamiser notre cœur de ville.

L'audit budgétaire et financier doit surtout permettre d'identifier des marges de manœuvre pour préparer l'avenir, au-delà des simples constats sur le passé. Concernant l'EHPAD, j'espère que l'ARS et le Département agiront enfin afin de garantir la dignité de nos anciens.

Pour suivre mon actualité et poser vos questions : Facebook « Gabin Ducauze » et « Notre parti, L'Isle-Jourdain ».

G. Ducauze

DEMAIN ENSEMBLE

Une équipe au travail, engagée pour l'avenir de L'Isle-Jourdain

Depuis notre prise de fonctions, nous avons fait un choix simple : être au travail, sur le terrain, au plus près des réalités de notre commune et de ses habitants.

Face aux défis auxquels L'Isle-Jourdain est confrontée, nous avons engagé sans attendre un travail approfondi pour établir un diagnostic précis de la situation et préparer les décisions nécessaires pour l'avenir.

Notre priorité est désormais claire : rétablir durablement les équilibres financiers de la commune tout en continuant à agir pour les Lisloises et les Lislois. Cela nécessite des choix responsables, parfois difficiles, mais indispensables pour préserver nos services publics et notre capacité à investir demain.

Mais une commune ne se résume pas à ses finances. L'équipe municipale reste pleinement engagée sur les dossiers qui touchent directement la vie quotidienne : le projet de nouvel EHPAD, l'eau et l'assainissement, les écoles, la sécurité, l'entretien de notre patrimoine, la transition écologique, le soutien aux associations et l'animation de notre ville.

Nous voulons également une municipalité présente, accessible et à l'écoute. Parce que les solutions ne se construisent pas seules, nous poursuivons le dialogue avec les agents municipaux, les associations, les acteurs économiques, les partenaires institutionnels et, bien sûr, les habitants.

Une équipe au travail, c'est une équipe qui regarde la réalité en face, assume ses responsabilités et agit.

C'est avec cette conviction, avec détermination mais aussi avec confiance dans les capacités de notre ville, que nous poursuivons notre action au service de L'Isle-Jourdain.

Bûche de Noël aux deux chocolats

1. GLAÇAGE VELOURS NOIR

- 120 g de beurre de cacao
- 280 g de chocolat noir

Préparation

1. Faire fondre ensemble le beurre de cacao et le chocolat noir.
 2. Passer le mélange au chinois afin d'obtenir un glaçage parfaitement lisse et sans impuretés.
 3. Verser le glaçage dans un pistolet à peinture propre et adapté à un usage alimentaire.
 4. Maintenir le glaçage à température suffisante pour pouvoir le pulvériser.
- Point important : pour obtenir un bel effet velours, le glaçage doit être chaud au moment de la pulvérisation et la bûche doit être parfaitement congelée.

2. BISCUIT SABLÉ CROUSTILLANT CARACRAKINE

- 64 g de beurre
- 85 g de farine
- 6 g de levure chimique
- 1 jaune d'œuf
- 56 g de sucre
- 100 g de fourrage Caracrakine

Préparation

1. Blanchir le sucre avec le jaune d'œuf.
2. Mixer le beurre, la farine et la levure chimique jusqu'à obtenir une texture sableuse.
3. Ajouter le mélange de jaune d'œuf et de sucre blanchi.
4. Mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène.
5. Étaler la pâte entre deux feuilles de papier sulfurisé.
6. Donner au biscuit la forme souhaitée, adaptée aux dimensions de la bûche.
7. Cuire au four à 160 °C pendant 15 à 20 minutes, selon l'épaisseur du biscuit.
8. Laisser refroidir complètement.
9. Lorsque le biscuit est froid, le tartiner avec le fourrage Caracrakine.
10. Réserver au frais.

3. MOUSSE AUX DEUX CHOCOLATS

- 180 g de jaunes d'œufs
- 1 œuf entier
- 50 g de sucre
- 150 g de lait
- 300 g de chocolat blanc
- 300 g de chocolat
- 6 g de gélatine végétale
- 600 g de crème fouettée

Préparation

Réalisation du sabayon

1. Monter les jaunes d'œufs, l'œuf entier et le sucre afin d'obtenir un sabayon.
2. Diviser le sabayon en deux portions égales.
3. Réserver.



Préparation des deux mousses

1. Faire chauffer le lait avec la gélatine végétale.
2. Verser la moitié du lait chaud sur le chocolat blanc.
3. Verser l'autre moitié sur le chocolat.
4. Mélanger chaque préparation jusqu'à obtenir deux appareils parfaitement lisses.
5. Incorporer chaque chocolat fondu à une moitié du sabayon.
6. Ajouter ensuite 300 g de crème fouettée à chaque préparation.
7. Mélanger délicatement afin de conserver une mousse légère.

4. MONTAGE DE LA BÛCHE

1. Préparer le moule à bûche.
2. Verser une première couche de mousse au chocolat blanc dans le fond du moule.
3. Ajouter ensuite la mousse au chocolat.
4. Déposer le biscuit sablé tartiné de Caracrakine.
5. Appuyer légèrement afin que le biscuit adhère correctement à la mousse.
6. Lisser si nécessaire.
7. Placer la bûche au congélateur pendant 2 à 3 heures minimum, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement congelée.

5. FINITION VELOURS NOIR

Lorsque la bûche est totalement congelée :

1. Démouler délicatement la bûche.
2. Vérifier que le glaçage velours est suffisamment chaud et fluide.
3. Pulvériser régulièrement le glaçage à l'aide du pistolet.
4. Recouvrir toute la surface de la bûche afin d'obtenir un effet velours noir uniforme.
5. Déposer la bûche sur son support de présentation.

Astuce technique

Pour réussir le velours, il est essentiel d'avoir le bon contraste de température :
Glaçage chaud + bûche parfaitement congelée = effet velours réussi.

6. CONSERVATION

Après la finition :

Réserver la bûche au réfrigérateur jusqu'à sa décongélation complète et jusqu'au moment du service.

DÉCORATION

Pour une présentation festive, vous pouvez décorer la bûche avec :

- Des meringues
- Des éclats de chocolat
- Des décors en chocolat
- Des noisettes ou fruits secs
- Quelques touches de crème montée

Dans chaque numéro, découvrez une recette du chef pour recréer à la maison, en famille, les plats que nos enfants ont mangés à la cantine

Au fil de la vie

Naissances

Juin :

Jeanne JIMENEZ.

Juillet :

Victor SALAS-CURIEL,
Ambre BOISSON.

Août :

Mattia ODETTI NASCIMBENE.

Mariages

Juin :

Jennifer LIEGEOIS & Sébastien AUBERT.

Juillet :

Nathalie MANDEREAU & Patrice TACITA.

Août :

Charlotte WEBER & Axel SIMON.

Décès

Mai :

Jeannine PÈCHAUD veuve DUPRAT,
Bruno ASSET,
Henriette BARON veuve TANTIN.

Juin :

Michel AFDJÈNE,
Joseph DE NARDI,
Micheline RANCELANT épouse PIERROT,
Renée BESSE,
Andrée CARRÈRE veuve DUCASSÉ,
Geoffrey PENSARINI.

Juillet :

Francis GESTÈDE,
Georges FRITZ,
Solange GARCIA veuve MOUTON,
Daniel VENZAL,
François DUTHIL,
Jean-Marie ARMANTE,
Lynn STEER épouse DILLEY,
Elio FRARESSO,
Yvonne LILLO veuve ROSELLO.

Août :

Augusta CAÏS veuve DUPRAT,
Jeannine CANET veuve BRICARD,
Yvette LOMBARD,
Guy ROUANET.



Mobilisons-nous pour

OCTOBRE ROSE

TOUT LE MOIS

BOÎTES À DONNS lors des manifestations lisloises

4 OCT. de 10h à 16h

JOURNÉE DE TOUS LES DÉFIS & COLLECTE DE FONDS
au lac, salle polyvalente, gymnase, tennis, etc

7 OCTOBRE à 20h

PROJECTION DU FILM "COUTURES" suivie d'un échange avec la directrice
de la Ligue contre le cancer du Gers, au Cinéma Olympia

10 OCTOBRE

STAND DE SENSIBILISATION par des membres du CPTS
ET VENTE DE ROSES sur le marché par la Ligue contre le cancer du Gers

12 > 16 OCT.

CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES FEMMES
offertes par le CPTS (sur RDV au 06 46 76 00 60)

31 OCT. à 17h30

REMISE DU CHÈQUE à la Ligue contre le cancer, salle des mariages